

Pourquoi la mixité ?

*« Quand on connaît l'histoire des femmes depuis l'origine de l'humanité, ce n'est pas, lorsqu'on en rencontre une, bonjour qu'il convient de lui dire mais pardon... »
Alfred de Vigny (1797-1863)*

Durant de nombreuses années, la femme a été exclue du monde maçonnique, car les hommes ont décrété qu'elle n'y avait tout simplement pas sa place.

Les Constitutions d'Anderson de 1723, texte fondateur de la Franc-maçonnerie, dans son chapitre intitulé « Les obligations d'un Franc-Maçon », paragraphe III « Les Loges », stipulent : *« Les Personnes admises comme Membres d'une Loge doivent être des Hommes bons et loyaux, nés libres, et d'un Age mûr et discret, ni Serfs, ni Femmes, ni Hommes immoraux et scandaleux, mais de bonne Réputation. »*

Les Francs-maçons du 18^e siècle ont pris ce texte au pied de la lettre.

De plus, des hommes témoignant d'un machisme certain, pensaient que la femme est dans l'incapacité de garder un secret... qu'advierait-il du fameux secret maçonnique ?

Durant le 18^e siècle, la place des femmes dans la Franc-maçonnerie se limitait aux milieux aristocratiques et aux Loges féminines dites « d'adoption », reconnues à partir du 10 juin 1774 au Grand Orient, mais qui restaient sous la tutelle des Loges masculines.

La plus ancienne de ces Loges d'adoption ressortant des archives historiques, est la Loge « L'Anglaise », sise à Bordeaux . Les documents font état en 1746 de « Loges de Franches-Maçonnées ditte sœurs de l'Adoption ».

Au 19^e siècle, le monde maçonnique fut presque exclusivement masculin.

La création de loges indépendantes fut le fruit d'un long combat, mené en parallèle de la lutte pour les droits des femmes dans la société. Fort heureusement, des hommes plus éclairés et plus fraternels ont œuvré pour que les femmes puissent être initiées.

Léon Richer, journaliste, Franc-maçon du Grand Orient de France, républicain imprégné des principes de 1789, partisan de l'égalité civile et politique des hommes et des femmes, fut un militant acharné pour l'ouverture des Loges aux femmes.

A partir de 1865, Maria Deraismes, femme de lettres reconnue, journaliste et oratrice de talent, engagée dans les luttes sociales, principalement l'émancipation féminine, attire l'attention de Léon Richer. Il l'invite à animer des conférences dans les Loges du Grand Orient, sous l'égide de leur Obédience exclusivement masculine à l'époque.

Parallèlement, Georges Martin, Conseiller général, Sénateur de Paris, et Franc-maçon de La loge « Les Libres Penseurs du Pecq » (Grande Loge Symbolique Ecossaise, qui fusionnera plus tard avec la Grande Loge de France), mène campagne pour l'admission des femmes en Franc-maçonnerie.

Celui-ci questionne ses Frères : « *Comment prétendre œuvrer pour le bien de l'humanité si on l'ampute de la moitié de ses membres ?* »

Le 14 janvier 1882, les Frères décident d'initier Maria Deraismes tout en sachant qu'ils transgressent un interdit de taille.

Le 4 avril 1893, bravant les conformismes et les préjugés, Maria Deraismes et Georges Martin fondent « L'Ordre maçonnique mixte international du Droit humain. Il porte d'abord le nom de « Grande Loge symbolique écossaise mixte de France : Le Droit humain ». Il s'agit, en cette fin du 19^e siècle, de la seule instance maçonnique en France et dans le monde, à accepter les femmes à pied d'égalité avec les hommes.

Aujourd'hui, les Franc-maçonnnes représentent en France le quart des effectifs dans les Loges et plus de 25 000 femmes ont été initiées depuis 1970.

Face à cet éloignement forcé des femmes du paysage maçonnique, il a fallu montrer aux hommes qu'une femme est capable de réfléchir, de chercher à se perfectionner et de suivre un chemin initiatique.

Il existe trois types de Loges : les Loges exclusivement masculines ou féminines et les Loges mixtes.

Le but de la mixité est de rassembler des femmes et les hommes de tous horizons dans le respect mutuel de leurs différences.

Comme coexistent la lune et le soleil, le jour et la nuit, le yin et le yang, la femme et l'homme sont faits pour vivre et travailler ensemble à leur perfectionnement, afin d'améliorer l'humanité dans son entier. A défaut d'être égaux, les femmes et les hommes sont complémentaires.

Une Loge mixte restitue la société dans sa complexité. Il existe des différences de sensibilité entre les femmes et les hommes. Confronter nos points de vue, nos approches, nos sensibilités individuelles est source d'enrichissement.

Au sein d'une Loge, les conflits et les passions sont dépassés. Seul demeure un échange respectueux et égalitaire. Chacun peut s'exprimer en toute liberté, sans craindre le jugement de l'autre.

De plus, ces femmes et ces hommes devenus par l'Initiation Sœurs et Frères sont dans l'obligation de contrôler leur parole, et cette parole plus réfléchie, plus pondérée devient donc plus juste et plus vraie.

Dans notre Loge, nous construisons des relations humaines différentes, loin des inégalités, des discriminations, des préjugés, des rapports de force ou de séduction, des conflits masculin-féminin.

La Mixité permet une ouverture d'esprit, incite à la tolérance mutuelle et stimule notre dynamisme et notre créativité.

Complémentaires, Sœurs et Frères cheminent ensemble sur leur chemin initiatique avec les mêmes outils, la même méthode, tout en gardant leur personnalité et leur sensibilité propres.

*« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple. »
Antoine de Saint-Exupéry*